

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LA VILLE MOBILISÉE POUR LE PLAN HIVERNAL**

**Plus que jamais, à cause de la Covid-19, la Ville se mobilise aux côtés de l'État et des associations pour lutter contre la précarité alimentaire et mettre à disposition des lieux d'hébergement d'urgence pendant l'hiver.**

Afin de parer à la situation d'urgence actuelle aggravée par la crise sanitaire, l'État, via la Direction départementale de la cohésion sociale, a reconduit un plan hivernal en s'appuyant, comme chaque année, sur la Ville et les associations. Ce travail conjoint a permis, notamment, la création d'un village temporaire et d'un lieu de restauration pour les personnes sans-abri dans le quartier de Loverchy – Trois Fontaines.

*« La Ville a mis à disposition un terrain qu'elle a dû aménager en urgence, pour permettre à l'État de créer 70 places d'hébergement. Nous avons aussi dressé un chapiteau pour la distribution de 50 repas chauds tous les midis. »* Alexandra Beaujard, Conseillère déléguée à la précarité et à l'insertion sociale.

#### **L'hébergement d'urgence**

Chaque année, dès le printemps, afin de préparer le plan hivernal et pouvoir proposer des places d'hébergement d'urgence, la Ville propose à la Direction départementale de la cohésion sociale des immeubles ou des terrains aménageables. Cet hiver, 106 places d'hébergement d'urgence sont proposées sur le bassin annécien, dont 80 places dans des lieux mis à disposition par la Ville. Sur ces 80 places, 10 sont situées à Annecy-le-Vieux pour des personnes seules avec chien et 70 sur le village temporaire de Loverchy – Trois Fontaines pour des familles sans-abri.

Ce village temporaire a été créé pour remplacer les places d'hébergement de l'ancienne gendarmerie de Seynod, bâtiment soumis à des travaux et qui ne pouvait donc plus recevoir de public. Les services de la Ville ont préparé le terrain et la Direction départementale de la cohésion sociale a financé tous les aménagements et choisi la Croix-Rouge pour assurer l'accompagnement des familles. Ainsi, pendant 5 mois, la Croix-Rouge française va accueillir les familles 24/24h, 7 jours sur 7 et va les aider à vivre au mieux cette période tout en préparant l'après hiver.

Ce village temporaire est composé de structures modulaires pouvant accueillir chacune des familles de 4 à 5 personnes. Deux autres structures proposent des sanitaires et une cuisine. Les familles sont orientées vers cet hébergement d'urgence par le 115.

---

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel [presse@annecy.fr](mailto:presse@annecy.fr)

[www.annecy.fr](http://www.annecy.fr) [www.facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/) [www.instagram.com/villeannecy/](https://www.instagram.com/villeannecy/)

## La lutte contre la précarité alimentaire

Afin de pouvoir accueillir les personnes dans un endroit chauffé et chaleureux le temps d'un repas, le service Logistique événements de la Ville a monté et équipé en électricité, en chaises et en tables, un chapiteau situé avenue des Trois Fontaines, dans le quartier de Loverchy, tout à côté du village temporaire. Depuis le 24 novembre et jusqu'au 31 mars, 50 repas y sont distribués tous les midis ainsi que les lundis, mardis et vendredis soirs.

Les repas du midi sont préparés par l'association Gaïa, gestionnaire de deux Centres d'hébergement et de réinsertion sociale à Annecy. Ils sont servis chauds et distribués par des bénévoles de l'association Gaïa ou d'autres associations du *Collectif Précarité\** qui œuvrent dans le champ de l'aide alimentaire. Les repas des lundis, mardis et vendredis soirs sont distribués par les Restos du cœur.

Le service Intervalle de la direction de l'Action sociale de la Ville et les dispositifs d'accueil de jour confiés à des associations que sont la Halte (la Fédération des œuvres laïques), l'Herminette (l'association Gaïa), les douches et bagageries (la Croix-Rouge) complètent ce dispositif en répondant aux besoins des personnes en errance dans la ville. Le Conseil départemental et ses pôles médico-sociaux sont également impliqués dans l'accompagnement social des publics qui subissent de plein fouet la crise sociale. Le CCAS de la Ville reste aussi mobilisé pour délivrer des secours d'urgence et répondre à des besoins primaires des familles.

Retrouvez les témoignages vidéo de :

- Alexandra Beaujard, Conseillère déléguée à la précarité et à l'insertion sociale
- Rémi Bats, Directeur des centres d'hébergement d'urgence de l'Étape du Semnoz

<https://youtu.be/ZdPI4NbpSnl>

*\*Le Collectif Précarité est animé par la Ville et rassemble de nombreuses associations qui œuvrent dans la lutte contre la précarité : Secours populaire, Croix-Rouge, Restos du cœur, Secours Catholique, Saint-Vincent de Paul, Ordre de Malte, Un geste un sourire, Les suspendus, Les paniers de l'amitié, Ailes, Epicerie soleil et saveur, ADRA, Baraka chez Kadi, La ligue des droits de l'Homme, Collectif ROMS.*

---

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel [presse@annecy.fr](mailto:presse@annecy.fr)

[www.annecy.fr](http://www.annecy.fr) [www.facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/) [www.instagram.com/villeannecy/](https://www.instagram.com/villeannecy/)